### Association Désert de Platé

### Assemblée générale du 11 mai 2007 au château des Rubins à Sallanches à 17.30h

### Rapport moral du président

#### Panneau de sensibilisation

L'association a fait refaire le panneau devant le refuge de Platé car les UV avaient blanchi les couleurs et il avait été décidé d'inclure l'anglais en raison d'un passage de plus en plus cosmopolite sur Platé. L'atelier Sport-Déco de Passy nous a fait le travail gratuitement car, à l'origine, il n'avait pas d'encre de bonne qualité. Nous lui avons fait faire un verso avec huit photos commentées de différents lapiés se trouvant à Platé (120X80cm), toujours dans les deux langues. Ce panneau a du succès et il y a souvent du monde devant, mais les gens oublient de regarder derrière, donc, nous ferons réaliser une affichette autocollante pour indiquer qu'il y a un verso.

### Pancartes de signalisation

Sous l'égide du Conseil Général de Haute Savoie, les syndicats intercommunaux ont installé au départ des sentiers de randonnée des pancartes uniformisées de couleur crème et en lettres vertes. Ces pancartes indiquent le lieu et l'altitude ainsi que les destinations et le temps de marche. Voyant que ces pancartes étaient installées dans tout le département et toute la commune de Passy sauf à Platé. l'association est allée trouver le maire de Passy avec un dossier. Une photo montrant une vieille pancarte en bois tombée au pied de l'arbre qui la supportait autrefois, indiquait le parking pour Platé à Praz-Coutant.

Le maire prétendit n'être au courant de rien et promit de s'en occuper.

N'étant pas dupe, l'association a pris contact avec Bruno Duffourt, responsable à Flaine du Syndicat Intercommunal, et que nous connaissons bien par le dossier des chemins thématiques à Flaine et aux Grandes Platières. Bruno nous apprit que la responsable départementale de la signalétique lui avait demandé de s'occuper de Platé, car le maire de Passy trouvait ce site trop éloigné. Bruno, ne voulant pas s'impliquer dans des territoires ne lui incombant pas, s'était désengagé.

Nous prîmes l'initiative de monter le dossier signalétique de Platé avec le syndicat intercommunal du Grand Massif. Bruno chargea de mission Max Géroudet, présent à la réunion et responsable des sentiers à Flaine pour monter le dossier. Rendez-vous fut pris à Platé avec Danie, gardienne du refuge, pour bien organiser l'installation des différentes pancartes. Les directions de Passy, Varan par Barmerousse, le Colonné, Flaine par le col du Colonné, les Grandes Platières et Sales par le col de la Portette, plus les bifurcations, demandent concertation. L'association se réserve la pose de plaquettes autocollantes de balisage, en collaboration avec Sylvain, fils de Danie, car les sentiers sont mal marqués et les sentes à moutons prêtent à confusion. Cet hiver, Max confirmait la bonne marche du dossier. Platé aura sa signalétique cet été.

### Déclassement du désert de Platé

Fin septembre, début octobre, le maire de Passy est allé au ministère de l'Ecologie et du Développement Durable avec les dossiers du déclassement du désert de Platé et de la création de la via ferrata dans la falaise de Curalla.

Sur le dossier du déclassement, le maire s'est fait fraîchement rabrouer. Pour la via ferrata, il fallait l'accord du CNPN (Comité National pour la Protection de la Nature).

Celui-ci opposa un veto pour raison d'aire d'aigle puis revînt sur sa décision pour abandon de l'aire par l'aigle ; de plus Passy possède des territoires en réserve naturelle et en site classé. Seul bémol, il faut que les grimpeurs ne redescendent pas en 4X4.

# Les voies du maire de Passy sont impénétrables

Cet été, un entrepreneur en travaux acrobatiques montant à Platé côté Passy, s'aperçut que la base rocheuse de la passerelle en arrivant à Platé était fissurée (fissures qui devaient exister bien avant la pose de la passerelle). Photos à l'appui, il s'en alla trouver le maire de Passy qui lui octroya immédiatement un crédit pour consolider la base rocheuse avec cinq barres d'acier longues de cinq mètres et pour repeindre la passerelle. On n'ose imaginer sa réaction si l'association avait fait cette démarche.

### Chemin thématique

Depuis plusieurs années, l'association, en collaboration avec le Centre de la Nature Montagnarde à Sallanches, le Syndicat Intercommunal du Grand Massif, les élus de Flaine, l'ONF, DSF (domaine skiable de Flaine), la Réserve Naturelle de Sixt, a travaillé principalement à la découverte, avec la géologue du Château des Rubins, de curiosités géologiques afin de canaliser une partie des douze mille vacanciers que le téléphérique monte en juillet et août. Nous avons terminé notre contrat avec le Château en indiquant à Max Géroudet, cité plus haut, les points essentiels de nos découvertes. Malheureusement, nous n'avons pas réussi à retrouver la mâchoire de crocodile et la carapace de tortue que notre ami Georges Lacroix ne pouvant nous accompagner, nous avait indiqué. S'il n'y a pas d'anicroches, cet été, le chemin thématique sera opérationnel.

### La piste de ski Belzebuth

Comme la piste Mephisto en 2005, la piste Belzebuth, qui part des Grandes Platières et va en direction de Pointe Pelouse avant de bifurquer sur Balacha, a été profilée en 2006.

Bien entendu, elle ne se trouve pas sur le site classé et toutes les autorisations administratives étaient réglementaires. Pourquoi de tels travaux et des sommes gigantesques dépensées alors que les skieurs recherchent de plus en plus les difficultés ?

A cause du réchauffement climatique provoqué par le CO2 que reconnaissent tous les climatologues à l'exception des chercheurs français Allègre et Leroy-Ladurie et d'un américain.

utilisent les canons à neige à condition que les températures soient au dessous de quatre degrés Celsius, ce qui n'est pas toujours le cas en début d'hiver.

Profiler une piste, c'est la transformer en boulevard pour accueillir des skieurs avec vingt centimètres de neige; c'est ce qui est arrivé à Noël alors qu'il n'y avait que quelques décimètres de neige au dessus de deux mille mètres d'altitude.

Il y a bien longtemps que les stations de ski

Portant, bien qu'administrations et associations aient donné leur accord, une levée de boucliers s'est insurgée contre les travaux (<a href="http://flaine.courir74.com">http://flaine.courir74.com</a>). Pourquoi tant de colère ? Est-ce parce que

l'ampleur des travaux a impressionné les visiteurs? Est-ce le fait d'avoir profilé deux pistes coup sur coup? Est-ce donc que le projet d'une troisième piste profilée fera qu'il ne restera bientôt plus de désert de Platé sur la partie skiable.

Nous avons rencontré Jean-Luc Vallier, directeur de DSF ainsi que son chef pisteur Jorge Cardoso. Ils se disent outrés par le comportement de leurs détracteurs qui, pour la plupart leur avaient donné leur accord auparavant. D'après la direction de DSF, ils ont essayé de ne pas trop endommager les lapiés et ont même été jusqu'à stocker la terre et à la faire analyser à grands frais pour recréer le paysage d'avant.

Garants et protecteur du site classé, nous avons été navrés de ces dégâts occasionnés sur un paysage que la nature a mis des millions d'années à construire avec une singularité sans pareille et qui a été détruit pour une activité qui peut disparaître soit par manque de neige, soit parce que les plaisirs humains ont leur mode du moment, soit pour une autre raison.

Quoi qu'il en soit, Jean-Luc Vallier, qui est un honnête homme et ne fait que son travail de professionnel du ski, nous a promis, approuvé en cela par son chef pisteur Jorge Cardosa, qu'il poserait à terre, en été, le câble du téléski qui part de la Matole et monte aux grandes Platières. Nous leur faisons confiance. En effet, ce site est un biotope à lagopèdes et les jours de brouillard, certains lagopèdes se tuent contre ce câble.

### Affaire Fréquelin

La forteresse Fréquelin commence à se fissurer suite aux assauts que nous lui assénons. D'ailleurs, lui-même ne croit plus pouvoir sauver son chalet et c'est pour cela qu'il pense qu'il lui faut trouver quelqu'un pour en payer la démolition. Il a entamé une procédure à l'encontre des notaires Grange et Machet qui lui ont établi un acte notarié stipulant qu'il achetait un terrain à bâtir, mais en se protégeant de ce faux en écriture en adjoignant une phrase mentionnant que l'acheteur faisait son affaire personnelle de la reconstruction. Il

semble que le vendeur du pseudo terrain à bâtir soit inquiété aussi, ainsi que la mairie qui a délivré une autorisation illégale de construire.

Le procès a eu lieu à Bonneville le 2 mars et le délibéré devait avoir lieu le 30 mars, mais une demande d'expertise a été acceptée. Encore une longue affaire qui n'est pas près de se terminer. Nous comptions bien assister à l'audience, mais une incompréhension du jargon judiciaire nous a fait rater ce moment.

Par ailleurs, notre partenaire dans cette affaire, la FRAPNA, a attaqué le préfet devant le tribunal administratif de Grenoble pour l'obliger à ordonner la démolition du chalet. L'affaire n'a pas encore été jugée.

De son côté le préfet a demandé à la DDE d'augmenter les astreintes journalières qui sont actuellement de 15 euros par jour. Cette décision doit être confirmée par la Cour d'Appel de Chambéry. Là aussi, rien n'est fait.

Quoi qu'il en soit, le chalet n'a plus aucune valeur et son propriétaire ne le regarde même plus lorsqu'il monte à Platé. Mais les 60 000 euros nécessaires à la démolition et la descente des matériaux dans la vallée, sont un obstacle au bon déroulement du processus. Qui va payer ?

Fait à Passy le 5 avril 07 Le président Mogeny Emile

## Association « Désert de Platé » Bilan financier 2006

## **Recettes** • Cotisation membres actifs 354.10 € <u>Dépenses</u> • Cotisation``les amis de la terre`` 84.00 € • Panneau Platé 394.68 € • Timbres ,recommandés 13.52 € **Total dépenses** 492.20 € Bilan au 31.12.2005 718.39 € • Bilan au 31.12.2006 580.29 € Dépenses prévues année 2007 • Cotisation association 84.00 € • Papeterie 25.00 € Timbres 40.00 €